

RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 02029

Numéro SIREN : 840 145 676

Nom ou dénomination : 2P DISTRIB

Ce dépôt a été enregistré le 27/12/2022 sous le numéro de dépôt 34506

Bilan actif

COPIE CERTIFIEE
CONFORME A
L'ORIGINAL

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/04/2022	Net 30/04/2021
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevts, licences, logiciels, drts & val. similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	10 222	3 579	6 643	7 176
Autres immobilisations corporelles	1 624	1 519	104	646
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	16 750		16 750	16 750
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	28 596	5 098	23 497	24 571
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	491 951		491 951	474 707
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	47 331		47 331	50 735
Autres créances	391 875		391 875	318 774
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	7 818		7 818	7 499
Charges constatées d'avance (3)	7 751		7 751	8 263
TOTAL ACTIF CIRCULANT	946 726		946 726	859 978
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	975 322	5 098	970 223	884 549
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

	30/04/2022	30/04/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	10 000	10 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	1 000	1 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	27 103	26 993
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-1 342	110
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	36 762	38 103
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	31 114	25 631
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	31 114	25 631
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	20 321	1 771
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	680 623	639 257
Dettes fiscales et sociales	192 571	171 404
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	8 832	8 383
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	902 348	820 815
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	970 223	884 549
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	902 348	820 815
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	20 321	1 771
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

On notera qu'après la clôture de l'exercice social, notre société a signé avec son franchiseur, la société Csf, deux conventions de produits accessoires, l'une pour un montant de 165 000 euros hors taxe et une deuxième pour un montant de 32 000 euros hors taxe. Ces aides ont provisionnées en produits à recevoir à la clôture de l'exercice au 30 avril 2022.

On notera également que notre société a fait des dons alimentaires aux associations au cours de l'exercice pour un montant de 12 502€, elle bénéficie ainsi d'une réduction d'impôt mécénat de 60% du montant des dons soit 7 501 €. Compte tenu des résultats fiscaux de la société, il est incertain de pouvoir imputer cette réduction d'impôt au cours des 5 prochains exercices. Il a donc été constitué une provision pour risque de non imputation de cette réduction d'impôt.

Le montant total de la provision pour risque au 30 avril 2022 s'élève à 31 114 euros.



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL 2P DISTRIB

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/04/2022, dont le total est de 970 223 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 1 342 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/05/2021 au 30/04/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 26/07/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/04/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût moyen pondéré. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Le stock a été inventorié en prix d'achat, le dernier connu augmenté des coûts logistiques pour les livraisons provenant du groupe carrefour.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 2 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 88-90)

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé**Tableau des immobilisations**

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	8 370	1 852		10 222
- Installations générales, agencements aménagements divers	583			583
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 041			1 041
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	9 994	1 852		11 846
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	16 750			16 750
Immobilisations financières	16 750			16 750
ACTIF IMMOBILISE	26 744	1 852		28 596



Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		1 852		1 852
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		1 852		1 852
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				



Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 194	2 385		3 579
- Installations générales, agencements aménagements divers	377	194		571
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	601	347		948
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	2 172	2 926		5 098
ACTIF IMMOBILISE	2 172	2 926		5 098

Notes sur le bilan

Actif circulant**Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 463 707 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	16 750		16 750
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	47 331	47 331	
Autres	391 875	391 875	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	7 751	7 751	
Total	463 707	446 957	16 750
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
FOURNISSEURS - RRR À OBTENIR	21 112
FOURNISSEURS- RISTOURNES DE LA RFF	16 628
PROV RIST PROGRESSIVE CRF MARKET	18 333
DIVERS - PRODUITS À RECEVOIR	236 400
Total	292 473



Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 10 000,00 Euro décomposé en 100 titres d'une valeur nominale de 100,00 Euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	100	100,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	100	100,00

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts	25 631	5 483			31 114
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	25 631	5 483			31 114
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles		5 483			

Notes sur le bilan

Dettes**Etat des dettes**

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 902 348 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	20 321	20 321		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	680 623	680 623		
Dettes fiscales et sociales	192 571	192 571		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	8 832	8 832		
Produits constatés d'avance				
Total	902 348	902 348		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	22 717
DETTE PROVIS. PR CONGÉS À PAYER	35 280
PROVISION 13EME MOIS	7 380
CHARGES SOCIALES S/CONGÉS À PAYER	8 538
CHGS SOCIALES / 13 MOIS	1 786
URSSAF SSI	25 593
CVAE COTIS. VALEUR AJOUTEE DES ENTR	2 856
TASCOM	34 361
PROVISION POUR AVANTAGES A PAYER	8 832
Total	147 343

Comptes de régularisation**Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATÉES D AVANCE	208		
MADIC ENTRETIEN STATION	1 307		
ARVAL LOC VEHICULE	395		
3D AFFICHAGE	1 703		
RECORD	113		
ASSURANCE MULTIRISQUE	1 127		
LOCATION D AVANCE	1 791		
CCA ENTRETIEN MATERIEL DIVERS	443		
MAINTENANCE, PÉRIODE D AVANCE	229		
ASSURANCES, PÉRIODE D AVANCE	5		
CCA ASSURANCES DEF JURIDIQUE	99		
CCA BLANCHISSERIE	332		
Total	7 751		

Autres informations**Engagements de retraite**

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 42 098 Euro
on notera que notre société est redevable d'indemnités de départ en retraite conformément à ses obligations légales ou contractuelles liées au personnel.

Aucune provision n'a été comptabilisée du fait de son caractère incertain.

Par contre on précise que le montant de l'indemnité de départ en retraite (IDR) peut s'élever à la clôture de l'exercice au 30/04/22 de 42 097.73€

Régimes à cotisations définies

Montant des cotisations comptabilisées en charges : 0 Euro

**DETERMINATION DES EFFECTIFS
ET DE LA VALEUR AJOUTÉE**

DGFIP N° 2059-E 2022

Désignation de l'entreprise : <u>SARL 2P DISTRIB</u>		Néant ☐	
Exercice ouvert le : <u>01/05/2021</u>		et clos le : <u>30/04/2022</u>	
		Durée en nombre de mois <u>12</u>	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel	YP	19	
Dont apprentis	YF		
Dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	8 832 659	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT		
TOTAL 1	OX	8 832 659	
II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	813	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF	17 333	
Variation positive des stocks	OD	17 344	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	6 797	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 2	OM	42 188	
III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	ON	7 771 912	
Variation négative des stocks	OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	321 344	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	6 515	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	OY		
TOTAL 3	OJ	8 099 772	
IV Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	775 074
V Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330 -CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA	775 074	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	☒	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	8 832 659	
Effectifs au sens de la CVAE	EY	19	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX		
Période de référence	GY	0 1 / 0 5 / 2 0 2 1 GZ 3 0 / 0 4 / 2 0 2 2	
Date de cessation	HR		

2P DISTRIB

Société à responsabilité limitée au capital de 10 000 euros
Siège social : 4 rue Pasteur – 59239 THUMERIES

840 145 676 RCS LILLE METROPOLE

**TEXTE DE LA DÉCISION D'AFFECTATION DE RÉSULTAT
PRISE PAR L'ASSOCIÉE UNIQUE EN DATE DU 31 OCTOBRE 2022**

Résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 avril 2022

DEUXIÈME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice, s'élevant à – 1 341,56 euros, de la manière suivante :

Imputation sur la réserve facultative pour..... - 1 341,56 €

L'associé unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes depuis la constitution de la société.

La Gérance,


**COPIE CERTIFIÉE
CONFORME A
L'ORIGINAL**